



ASSEMBLÉE ORDINAIRE À HUIS CLOS DE LA STTR 27 octobre 2021

QUESTIONS-RÉPONSES DES CITOYENS

Question 1

(M. Lesmerises)

Ma question pk vous faite plus vos assemblé du c.a a présidentiel que a 8 clot vous avez juste a loué la salle de l'Hôtel de ville ou la salle thomspou avec public la pandémie va bien maintenant on est en vert vous nous caché de quoi ou vous voulez plus voir le public on veut de réponse PK ???

Depuis le début de la pandémie, la STTR a mis en place plusieurs directives afin de protéger la clientèle ainsi que ses employés. Une de celles-ci est de minimiser les rencontres de plusieurs personnes. Encore il y a quelques semaines, il était impossible de se réunir en milieu de travail, selon les exigences de la santé publique. Prendre note que l'assemblée publique de novembre sera en présentiel en respectant les directives de distanciation.

Question 2

(M. Denis Trépanier)

Le 16 juin dernier, j'avais posé cette question

Lors des matches des Lions et tout autre événement d'importance au nouveau Colisée, comment allez-vous desservir les usagers à partir du centre ville? Avez-vous planifié une navette? C'est certain que le circuit no 11 sera nettement insuffisant. Comme vous n'avez jamais envisagé une navette pour les Aigles, on peut se poser la question. (D. Trépanier)

Votre réponse

Merci pour la question. Nous avons proposé quelques scénarios à la ville de Trois-Rivières et ce dossier est maintenant sous la responsabilité d'un comité à la ville. Il faut comprendre que la mise en place de services supplémentaires doit être autorisée au préalable par la ville, si ceux-ci ont un impact sur les coûts d'opération de la STTR.

En septembre dernier, j'ai posé la même question lors d'un conseil municipal

On a répondu que, sans dévoiler de scoops, nous aurions de bonnes nouvelles à sujet

J'ai communiqué avec Radio-Canada à ce sujet puisqu'aucune annonce n'avait été faite. Lundi 18 octobre un topo du journaliste Jacob Côté nous informe qu'il n'y aura aucune modification d'horaire, la Ville ayant rejeté les quatre propositions de la STTR.

J'ai écrit au cabinet du maire pour exprimer ma déception. On m'a donné comme information que je serais heureux d'apprendre que le service serait gratuit pour les détenteurs de billets des Lions. La gratuité c'est bien, la modification d'horaire lors d'évènements c'est autre chose. Je donnais comme exemple que si la partie se termine à 22h15. Je n'aurais pas le temps de me rendre dans le modeste abribus en plein champ et attendre 65 minutes. À moins 20 degrés celcius, vous conviendrez qu'on repassera pour l'expérience-client et je resterai chez moi au chaud et déciderai pour qui je voterai le 7 novembre prochain

Bref, je m'adresse à vous pour vous féliciter d'avoir proposé à la Ville des solutions

Aussi, je remarque que depuis un an vous êtes très proactifs pour améliorer le transport collectif.

Je voulais également souligner le travail de Claude Ferron qui est là depuis le début de son mandat sur le CA et qui malheureusement ne se représente pas comme conseiller municipal.

Ceci n'enlève en rien le travail de tout le conseil d'administration

Merci M. Trépanier pour vos commentaires.

Question 3

(M. Marc-André Deshaies)

J'ai demandé, il y a quelques mois, que la ligne 9 se dirige au Carrefour de Trois-Rivières en tout temps au lieu de seulement la fin de semaine. Il n'y a pas d'usagers de la ligne 9 qui vont au terminus de l'UQTR. Quand de changement au niveau de la ligne 9 sera fait ?

Merci pour votre question. La STTR n'a pas l'intention, du moins à court terme, de faire de modification entre la ligne 9 de jour et la ligne 89 de soir. Plusieurs clients, entre autres des étudiants, profitent de la ligne 9 de jour pour se rendre ou quitter le carrefour du savoir.

Question 4

(M. Marc-André Deshaies)

Pourquoi les assemblées publiques sont-elles encore à huis clos? Je me suis renseigné à la santé publique et la STTR peut faire des assemblées publiques en présentiel. Pourquoi alors resté à huis clos?

Depuis le début de la pandémie, la STTR a mis en place plusieurs directives afin de protéger la clientèle ainsi que ses employés. Une de celles-ci est de minimiser les rencontres de plusieurs personnes. Encore il y a quelques semaines, il était impossible de se réunir en milieu de travail, selon les exigences de la santé publique. Prendre note que l'assemblée publique de novembre sera en présentiel en respectant les directives de distanciation.

Question 5

(M. Marc-André Deshaies)

Suggestion : Il aimerait qu'une ligne ou du moins une boîte vocale soit mise en place pour joindre les membres du CA directement pour que les usagers puissent poser leurs questions directement aux membres du CA. Il dit qu'on est la seule Société de transport au Québec où les usagers ne peuvent pas parler avec les membres du CA directement.

Ce n'est pas le rôle des membres du conseil d'administration de répondre directement aux requêtes des citoyens. La STTR propose plusieurs outils afin de permettre aux clients et citoyens de communiquer avec nous. Advenant une requête adressée directement à un membre du CA, celle-ci lui sera acheminée afin qu'il puisse y répondre.

Question 6

(Mme. Hélène Gauron)

Pourquoi faites-vous des assemblées à huis-clos, alors que la ville (dans la même salle que vous) est en présentielle avec le même arrêté ministérielle 2020-004.

Depuis le début de la pandémie, la STTR a mis en place plusieurs directives afin de protéger la clientèle ainsi que ses employés. Une de celles-ci est de minimiser les rencontres de plusieurs personnes. Encore il y a quelques semaines, il était impossible de se réunir en milieu de travail, selon les exigences de la santé publique. Prendre note que l'assemblée publique de novembre sera en présentiel en respectant les directives de distanciation.

Question 7

(Mme. Hélène Gauron)

Selon les déclarations de M Dupuis DG de la STTR au Nouvelliste du 25 octobre de ce mois ci, celui-ci dit ceci * discuter de transport collectif avec d'autres citoyens interpellés par les enjeux de mobilités est JUSTEMENT L'OBJECTIF que nous visions avec ceux-ci* Croyez-vous que vos huis-clos successifs est un bon moyen de démontrer à la population et aux usagers, votre intérêt à discuter avec eux de transport collectif ?

Depuis le début des rencontres du conseil d'administration à huis clos, tout un chacun a la possibilité de poser ses questions aux membres du CA par courriel ou directement par téléphone au service à la clientèle. Nous répondons à toutes les questions lors de la rencontre du conseil d'administration et elles sont consignées dans le procès-verbal et mises sur le site web de la STTR.

De plus, la STTR a instauré des moyens alternatifs pour rencontrer les citoyens ayant besoin de s'exprimer. Par exemple, vous avez bénéficié, sur invitation de la STTR, d'une rencontre individuelle avec le président du conseil d'administration, le directeur général et le directeur des communications afin de vous permettre de discuter de vos enjeux. Bel exemple de flexibilité de la part de la STTR durant cette période de pandémie.

Question 8

(Mme. Hélène Gauron)

Il est dit aussi dans cet article par M. Dupuis, qu'il y a 25,000 déplacements hebdomadaires qui représentent 4000 passagers, Combien de ces déplacements et d'usagers viennent des titres d'étudiants? On se rappelle qu'il y a des ententes avec la majorité des institutions scolaires et la STTR et que la demande de surplus d'autobus se fait le matin et à la fin des classes vers 15h30.

Présentement, 65% de la clientèle est étudiante.

Question 9

(M. Lesmerises)

Pourquoi vous faites encore des assemblées à 8 clos que la ville le fait en public ??

Depuis le début de la pandémie, la STTR a mis en place plusieurs directives afin de protéger la clientèle ainsi que ses employés. Une de celles-ci est de minimiser les rencontres de plusieurs personnes. Encore il y a quelques semaines, il était impossible de se réunir en milieu de travail, selon les exigences de la santé publique. Prendre note que l'assemblée publique de novembre sera en présentiel en respectant les directives de distanciation.

Question 10

(M. Lesmerises)

Où on est rendu avec les bus électriques ? Il va-tu avoir des bandes de recharge dans les terminus ?

Nous devrions avoir nos premiers autobus de transport urbain complètement électriques au début de l'année 2023. Par la suite, à partir de 2025, si le plan de match tient la route, tous les nouveaux autobus en transport urbain seront électriques. Les bornes de recharges seront situées au garage de la STTR et non dans les terminus.